

Vos questions / nos réponses

# Conduite après usage de stupéfiants

Par [Clochette963](#) Postée le 18/06/2026 09:55

Bonjour, Après avoir lu pas mal d'informations sur votre site, un doute persiste... -je fume du cannabis régulièrement, tout les soirs et ++les week-ends alors dépistage positif même au test sanguin jusqu'à 1 mois. -Les études sur les effets, notamment neurologique (attention, reflex...), ne dure que entre 2 et 4 heures. -Je ne fume jamais le matin avant d'aller au travail, ni sur mon lieu de travail. Ma question est la suivante : -Si j'ai un accident de voiture sur mon trajet maison/travail, les tests seront positifs mais peut on me reprocher une "conduite APRÈS usage de stupéfiants" ? (Étant donné que les effets ne dure que 2 à 4 heures) -Y a t il des tests plus précis qui peuvent démontrer si oui ou non je suis sous effets de stupéfiants au moment d'un éventuel accident ? Merci d'avance pour votre réponse, Cordialement

---

## Mise en ligne le 19/06/2026

Bonjour,

Nous comprenons où se situe votre doute.

Les effets durent de 2 à 4 heures généralement mais cela reste indicatif, ce temps varie selon les personnes et la composition du produit. Il convient aussi de considérer que les effets ne disparaissent pas de façon brutale mais plutôt s'estompent progressivement.

Ceci étant, sur le plan légal, ce n'est pas l'altération des capacités due aux effets qui est punie, c'est la détection de l'usage.

Le délit de conduite après usage de stupéfiants est constitué par la seule présence du produit dans l'organisme, indépendamment de toute altération réelle des capacités. La positivité du test suffit juridiquement, peu importe que les effets aient disparu depuis des heures ou des jours ou des semaines.

Il n'y a pas de test précis pouvant mesurer le temps des effets, ou démontrant que vous êtes « sous effets » ou « après effets ». Dans le cas d'un contrôle routier ou suite à un accident, le test de dépistage révèle l'usage, pas l'intensité des effets au moment des faits. Les tests de dépistage ne fonctionnent pas comme un éthylotest, ils n'indiquent pas un niveau ou seuil, représentatif d'un niveau d'altération des capacités.

En considérant une consommation quotidienne, vous êtes possiblement en situation d'infraction sur votre trajet domicile-travail chaque fois que vous prenez le volant, même plusieurs jours après la dernière consommation, et même sans aucun signe d'altération de vos capacités de conduite.

Nous souhaitons vous préciser que concernant les délais de positivité, dans le cadre d'un usage régulier ou quotidien, le test sanguin peut être positif plus d'un mois après la dernière consommation et jusqu'à 70 jours pour un test urinaire.

Nous espérons avoir pu lever votre doute.

Bien cordialement.

---